

## Revue de la presse du 16/12/2013

### ➤ CNPAC « Semaine de l'éducation à la prévention et à la sécurité routière en milieu scolaire »

Plus de 4.000 enfants scolarisés ont bénéficié de la « semaine de l'éducation à la prévention et à la sécurité routière en milieu scolaire », organisée du 9 au 13 décembre par le Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC). Selon le CNPAC, cette opération de sensibilisation à la sécurité routière organisée au niveau des écoles primaires de quatre villes a pour objectif d'initier les enfants aux règles de la circulation et les sensibiliser aux dangers des accidents de la circulation.

• *Al Bayane* • *L'Opinion* •

### ➤ Expropriation : L'Etat dresse le bilan 2013

L'expropriation pour cause d'utilité publique revient avec force dans l'agenda de l'Exécutif. Les données provisoires de l'année qui s'écoule a vu le déblocage de 600 MDH, contre 800 MDH en 2012. Le bilan recouvre les affaires liées aux expropriations effectuées dans les trois régions concernées par le TGV, qui ont totalisé 130 MDH. Le total des dédommagements ressort en net recul en 2013. Deux lois pour la réforme du cadre législatif et judiciaire du foncier de l'Etat seront débattues début 2014.

• *Les Inspirations ECO* •

### ➤ Trafic aérien en hausse

Selon les derniers chiffres de l'ONDA, les aéroports du pays ont enregistré, en novembre 2013, un volume de trafic commercial de 1,2 million de passagers, soit une hausse de 6,57% par rapport à la même période de l'année 2012.

• *Les Inspirations ECO* •

### ➤ RAM, une liaison entre casablanca et sao paulo pour fin 2013

Royal Air Maroc (RAM) va s'envoler en direction du Brésil à partir du 9 décembre prochain. La compagnie nationale desservira au départ de Casablanca l'aéroport de Sao Paulo-Guarulhos 3 fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi), et ce après 21 ans d'absence dans le pays.

• *Al Akhbar* •

## ➤ Adoption en Conseil de gouvernement du projet de décret sur les conditions et modalités de fixation des prix publics de vente des médicaments

Le Conseil de gouvernement, réuni à Rabat sous la présidence du Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, a adopté le projet de décret N 2-13-852 relatif aux conditions et modalités de fixation des prix publics de vente des médicaments fabriqués localement ou importés. Ce projet, présenté par le ministre de la Santé, illustre la mise en œuvre de l'engagement du gouvernement visant à garantir l'accessibilité juste de l'ensemble des citoyennes et citoyens au médicament et le renforcement ainsi que la consolidation de l'industrie pharmaceutique au niveau local de manière à satisfaire les besoins du pays en médicament, a indiqué le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue du conseil. Le Conseil a également adopté le projet de loi n 126-13 portant approbation du protocole signé le 18 novembre 2013 à Bruxelles entre le Maroc et l'UE, fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre les deux parties. Ce nouveau protocole définit les moyens de relancer les relations entre les deux parties dans le secteur de la pêche maritime, au service des intérêts nationaux et des liens politiques avec l'Union européenne, tout en veillant à assurer la durabilité des ressources halieutiques du Royaume, a indiqué M. El Khalfi.

• *Attajdid* • *Le Matin Du Sahara* • *MAP express* •

## ➤ Elections communales : Benkirane réunit sa majorité

Le chef du gouvernement décide de réunir sa majorité autour du dossier des prochaines élections communales. Benkirane réunit les leaders de la majorité pour trancher quant à la date des prochaines communales. Au cours de cette réunion décisive, Abdelilah Benkirane (PJD), Salaheddine Mezouar (RNI), Mohand Laenser (MP), et Nabil Benabdellah (PPS) devraient poser les premiers jalons de ces élections, avant que le chef de l'Exécutif ne lance officiellement les concertations avec les autres partis politiques à partir de janvier.

• *Akhbar Al Youm* • *Al Massae* • *Hespress* • *Le360* • *Le360* • *Sahifat Anass* •

## ➤ La gestion du temps s'impose au gouvernement

La gestion du temps s'impose «sérieusement» au gouvernement pour la mise en œuvre des chantiers de réformes structurelles, l'élaboration des lois nécessaires pour l'organisation d'élections transparentes et la concrétisation du projet de la régionalisation avancée à la lumière de la nouvelle Constitution, a indiqué le secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS), Nabil Benabdallah. Dans un rapport présenté au nom du bureau politique du parti à l'ouverture de la 13e session de son comité central, Benabdallah a souligné que les trois ans qui restent avant la fin du mandat du gouvernement seront marqués notamment par l'organisation en 2015 des élections locales, provinciales, régionales et législatives relatives à la Chambre des conseillers, outre les échéances législatives en 2016.

• *Al Massae* • *Annahar Al Maghribya* • *Aujourd'hui Le Maroc* • *MAP Express* •